



MAIRIE DE PRESLES

DELIBERATION N°008-2025

SEANCE DU : 20 mars 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PRESLES

CONVOCATION

Date : 20/03/2025

Affichée le : 13/03/2025

Transmise le : 13/03/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Madame Céline CAUDRON, Maire de Presles.

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 25

Présents : 21

Votants : 22

Pouvoirs : 1

Absents : 4

Etaient présents :	Thierry CHAUMERLIAC	Patrick RAOULT	Reynald GARCIA	Paola DE-SANTIS
	Patricia GOASDOUE	Françoise GODENNE	Cécile DOLQUES	Laurent COHEN
	Hervé WEIFFENBACH	Serge GHILLEBAERT	Pascal BARBIER	Allyson PALLUD
	Aïcha FOURCROIX	Pierre BEMELS	Tatiana D'ANDREA	Edouard DEGREMONT
	Michel WATIER	Hubert De RANCOURT	Vincent BRUEL	Fabien VOLLE
	Martine TISSU	Monique ROBERT	Sylvie GUIMIOT	Romain PREVALET

Absents représentés :

Paola DE SANTIS pouvoir à Céline CAUDRON

Absents non représentés : Hubert De RANCOURT, Fabien VOLLE et Vincent BRUEL**Secrétaire de séance :** Hervé WEIFFENBACH

Ouverture quatre postes filière administrative

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

A la suite d'un reclassement dans la filière administrative d'un agent issu de la filière technique et à la suite d'un avancement de grade d'un agent, de deux recrutements sur les grades de rédacteur principal 2^e classe et d'adjoint administratif 1^{ere} classe, il est nécessaire de créer quatre emplois permanents budgétaires.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **Crée** un emploi permanent sur le grade d'adjoint administratif territorial relevant de la catégorie hiérarchique C pour effectuer les missions d'agent d'accueil, à temps complet, à compter du 1^{er} avril 2025
- **Crée** un emploi permanent sur le grade d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe relevant de la catégorie hiérarchique C pour effectuer les missions de responsable entretien et restauration, à compter du 1^{er} mai 2025
- **Crée** deux emplois permanents sur le grade de rédacteur territorial principal 2^{ème} classe relevant de la catégorie hiérarchique B pour effectuer les missions de responsable urbanisme et des affaires juridiques et de responsable administrative et financière à temps complet, à compter du 1^{er} avril 2025
- **Prévoit** les dépenses correspondantes seront inscrites au chapitre 012 du budget primitif 2025.
- **Autorise** Madame le Maire de prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme, le 21 mars 2025

Le Maire,
Céline CAUDRON